



Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

Service d'accès local (divers endroits en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec, dans la région de la capitale nationale, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut)

Services partagés Canada (SPC)

1. **Qu'est-ce qu'un PAC :** Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs avisant qu'un ministère ou un organisme envisage d'attribuer un contrat de biens, services ou de construction à un fournisseur pré-identifié permettant ainsi à d'autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en soumettant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités répondant aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent d'approvisionnement peut alors procéder à l'attribution du contrat.

Ce PAC concerne plusieurs contrats dont l'attribution est proposée à plusieurs entrepreneurs pré-identifiés.

2. **Définition du besoin:** Services partagés Canada (SPC) a besoin de fournir des services CENTREX de service d'accès local au Gouvernement du Canada ayant des bureaux dans les régions géographiques suivantes.

Ces décomptes de lignes sont approximatifs et datés de septembre 2019:

- 1) Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard Centrale – 12,782 lignes
- 2) Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard Non-Centrale – 515 lignes
- 3) Nouveau-Brunswick - 12,000 lignes
- 4) Terre-Neuve-et-Labrador - 7,500 lignes
- 5) Ontario – 153,162 lignes
- 6) Manitoba -10,000 lignes
- 7) Saskatchewan – 5,195 lignes
- 8) Alberta – 7,935 lignes, Colombie britannique – 14,936 lignes
- 9) Territoires du nord-ouest, Yukon, Nunavut – 1,700 lignes
- 10) Quebec Rimouski – 1,400 lignes
- 11) Quebec (James Bay, Rouyn-Noranda, Val D'or, Victoriaville, Chibougamau) – 200 lignes

Le nombre de lignes nécessitant un service peut augmenter ou diminuer pendant la durée du contrat à mesure que les besoins des clients évoluent. Ce PAC est émis par Services partagés Canada (SPC). SPC est un ministère du gouvernement fédéral qui agit comme une organisation de services partagés. Tout instrument résultant sera utilisé par SPC pour fournir des services partagés à un ou plusieurs de ses clients. Les «clients» de SPC comprennent SPC lui-même, les institutions gouvernementales pour lesquelles les services de SPC sont obligatoires à tout moment pendant la durée de vie de tout instrument résultant, et les autres organisations pour lesquelles les services de SPC sont facultatifs à tout moment pendant la durée de vie de tout instrument résultant. instrument (s) et qui choisissent d'utiliser ces services de temps à autre. En plus du gouvernement du Canada, SPC peut également servir un gouvernement d'une province ou d'une municipalité au Canada, un organisme d'aide canadien, un organisme de santé publique, une organisation intergouvernementale ou un gouvernement étranger.



Le service d'accès local est communément appelé dans le secteur le service Centrex. Le service d'accès local est un service vocal hérité et n'est pas une solution de voix sur IP (VoIP). Les exigences pour les solutions VoIP ont été concurrencées par SSC séparément.

Le besoin concerne un seul fournisseur pour chacune des régions géographiques énumérées ci-dessus, à compter du **1er janvier 2021**.

Les services d'accès local proposés par le fournisseur doivent garantir que les numéros d'annuaire des lignes existantes dans les zones géographiques où ils doivent être exploités restent inchangés. Il existe des exigences détaillées concernant le plan de numérotation, les classes de service et les fonctions de ligne. Dans le cadre du service, le fournisseur de services d'accès local doit également installer, maintenir et mettre à jour toutes les infrastructures associées à la fourniture du service afin de garantir que le service répond de manière cohérente aux exigences détaillées du niveau de service.

La valeur totale de ce besoin comprend les services de télécommunications (FSC D304) et, par conséquent, ce marché est exclu de l'application des accords commerciaux internationaux auxquels le Canada est partie.

Seul l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) est applicable.

Les services et / ou biens à fournir sont ceux indiqués dans l'énoncé des travaux qui peuvent être fournis sur demande aux différents endroits indiqués.

- 3. Exception du règlement sur les marchés de l'État et procédures d'appel d'offres limitées :**
Il est proposé que cette exigence soit adressée aux divers fournisseurs énumérés dans le présent PAC pour les zones d'exploitation identifiées dans les EDT respectifs, conformément à l'exception de l'article 6 (d) du Règlement sur les marchés de l'État qui stipule qu'une seule personne ou entreprise est capable de: l'exécution de ce contrat. À la connaissance de SPC, aucun autre fournisseur que ceux énumérés dans le présent PAC n'a l'infrastructure nécessaire pour fournir les services requis aux emplacements requis. À la connaissance de SPC, aucun autre fournisseur que ceux énumérés dans ce PAC ne satisfait aux exigences du Canada en ce qui concerne son expérience antérieure.
- 4. Période du contrat proposé et livraison requis:** Les contrats proposés doivent être attribués au plus tard le **1er janvier 2021** et la prestation de services doit commencer immédiatement après la notification de l'attribution du contrat. La période initiale du contrat débutera le **1er janvier 2021**, pour une période initiale de cinq (5) ans avec cinq (5) périodes d'option supplémentaires d'un an.
- 5. Pour chaque zone géographique, les entrepreneurs proposés et les coûts estimatifs associés pour chaque contrat sont les suivants :**
 - 1) Zone géographique où les services sont requis: Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard Centrale
Entrepreneur proposé:
Eastlink
P.O Box 8660
Station "A"
Halifax, Nova Scotia



- B3K 5M3
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$30,000,000.00
- 2) Zone géographique où les services sont requis: Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard Non-Centrale
Entrepreneur proposé:
Bell Aliant Regional Communications, Limited Partnership
1505 Barrington Street
Halifax, NS
B3J 2W3
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$3,075,000.00
- 3) Zone géographique où les services sont requis: Nouveau-Brunswick
Entrepreneur proposé:
Bell Aliant Regional Communications, Limited Partnership
1505 Barrington Street
Halifax, NS
B3J 2W3
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$60,500,000.00
- 4) Zone géographique où les services sont requis: Terre-Neuve-et-Labrador
Entrepreneur proposé:
Bell Aliant Regional Communications, Limited Partnership
1505 Barrington Street
Halifax, NS
B3J 2W3
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$23,000,000.00
- 5) Zone géographique où les services sont requis: Ontario, Région de la capitale nationale, Quebec
Entrepreneur proposé:
Bell Canada
160 Elgin Street, Floor 5
Ottawa, Ontario
K2P 2C4
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$800,000,000.00
- 6) Zone géographique où les services sont requis: Manitoba
Entrepreneur proposé:
Bell MTS
PO Box 6666
333 Main Street, Winnipeg
MB R3C 3V6



- Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$43,000,000.00
- 7) Zone géographique où les services sont requis: Saskatchewan
Entrepreneur proposé:
SaskTel (Saskatchewan Telecommunications)
1825 Lorne Street, 5th Floor
Regina, Saskatchewan
S4P 3Y2
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$30,000,000.00
- 8) Zone géographique où les services sont requis: Alberta & Colombie Britannique
Entrepreneur proposé:
Telus Communications Company
12-45 O'Connor Street
Ottawa, Ontario
K1P 1A4
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$97,000,000.00
- 9) Zone géographique où les services sont requis: Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Nunavut
Entrepreneur proposé:
Northwestel Inc
301 Lambert Street
PO Box 2727
Whitehorse, YT
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$18,000,000.00
- 10) Zone géographique où les services sont requis: Quebec Rimouski
Entrepreneur proposé:
Telus Communications Company
12-45 O'Connor Street
Ottawa, Ontario
K1P 1A4
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$3,500,000.00
- 11) Zone géographique où les services sont requis: Quebec Remote
Entrepreneur propose:
Telebec, Societe en Commandite
625 Avenue Godefroy
Becancour, Quebec
G9H 1S3
Coût estimé pour la période contractuelle de 5 ans, y compris les années d'option (GST/HST incluses):
Jusqu'à \$7,000,000.00



6. **Le droit des fournisseurs de soumettre un énoncé de capacités:** Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services décrits dans le présent PAC pour tout contrat individuel, peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource identifiée ci-dessous au plus tard à la date de clôture du présent avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences annoncées décrites ci-dessous. Les fournisseurs intéressés doivent soumettre un énoncé de capacités au cours de la période d'affichage de 15 jours civils.

Si un fournisseur potentiel soumet un énoncé de capacités pendant la période d'affichage qui répond aux exigences énoncées dans le présent PAC, le gouvernement procédera à un processus complet d'appel d'offres soit sur le système du gouvernement d'appels d'offres électronique ou par des moyens traditionnels afin d'attribuer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet au plus tard à la date de clôture un énoncé de capacités répondant aux exigences énoncées dans le présent PAC, un contrat sera adjugé au fournisseur présélectionné.

Exigences essentielles minimales: Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il peut remplir les exigences de l'énoncé de travail et les conditions suivantes pour être en mesure de réaliser les travaux:

- Un minimum de 4 ans d'expérience dans la fourniture de services de télécommunications CENTREX au cours des 10 dernières années;
- Au moins 1 an d'expérience dans la prestation de services CENTREX au cours des 4 dernières années pour les zones géographiques données; et
- Le fournisseur doit avoir au moins 2 ans d'expérience dans la prise en charge d'au moins 50% du volume total des lignes CENTREX approximatives dans la région géographique applicable (cette expérience peut être acquise au service d'un ou de plusieurs clients).

Pour démontrer que le fournisseur a cette expérience, veuillez fournir le nom du ou des clients qui peuvent confirmer que vous leur avez fourni les services requis, ainsi que les coordonnées et la zone géographique concernée.

Si aucun autre fournisseur ne soumet au plus tard à la date de clôture un énoncé de capacités répondant aux exigences énoncées dans le présent PAC, un contrat sera adjugé au fournisseur présélectionné.

7. **Besoin en matière de sécurité:** Ce PAC contient une exigence relative à la vérification de la sécurité du fournisseur et du personnel. (copies fournies sur demande)

8. **Date de clôture et l'heure de l'acceptation des énoncés de capacités est la suivante:**

- **27 Février, 2020 à 14h heure normale de l'Est**

9. **Soumission des énoncés des capacités:** Les fournisseurs peuvent faire demande de renseignement ou soumettre leur énoncés des capacités à:

Jean-Charles St-Onge
Chef d'équipe d'approvisionnements
Services partagés Canada



Acquisitions et relations avec les fournisseurs
Téléphone: (613) 618-0167
Courriel: Jean-Charles.St-Onge@canada.ca

- 10. Information sur les politiques:** Le contrat subséquent peut être utilisé pour fournir des services dans les zones de règlement des Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG).